

FICHE PRATIQUE N° 4

Le projet associatif

Contrairement à bien des idées reçues, les statuts de l'association ne définissent pas à eux seuls le projet associatif. Le projet associatif constitue la stratégie à moyen ou long terme et la charte d'objectifs prioritaires que l'association se donne. Il indique les voies et les moyens que l'association doit adopter pour atteindre le but fixé.

Définir ou redéfinir le projet associatif de son association implique plusieurs niveaux de réflexion à l'aide d'outils et de méthodes spécifiques, mais qui restent cependant abordables par toute association.

Le Projet Associatif, ou projet de l'Association, est en fait la colonne vertébrale de celle-ci. C'est autour de lui que s'organisent toute la réflexion et l'action qui en découle.

Il suppose trois parties :

1. L'établissement d'un « état des lieux »
2. La définition des objectifs à atteindre
3. L'élaboration d'un plan d'action

Le projet associatif doit être le document-repère de chaque acteur ou interlocuteur de l'association quant aux objectifs poursuivis et aux valeurs portées.

Depuis quelques années, de nombreuses associations ont déjà formalisé leur Projet. Toutefois, sa mise en œuvre au quotidien, au travers de ses différents services ou actions, n'est pas toujours fidèle au texte et à son esprit.

Bâtir un projet associatif : l'intérêt de la démarche

Bâtir un projet pour son club, son comité, sa ligue, représente plusieurs intérêts, à savoir :

- Préparer l'avenir de sa structure en tenant compte de l'attente des publics et en adaptant ses formes de réponse,
- Avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes,
- Disposer d'un plan d'action opérationnel et concret,
- Donner plus de sens à l'engagement des bénévoles,
- Créer une adhésion interne entre les dirigeants, les entraîneurs, les pratiquants, les parents, ...,
- Affirmer la spécificité de la structure et favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés.

Les questions à se poser :

- A quoi l'association va-t-elle servir ?
- Des actions pour quel public ?
- Existe-t-il des associations qui ont un projet identique ?
- En quoi la nouvelle association va-t-elle se différencier ?
- Quelle va être sa zone géographique d'action (quartier, ville, département, etc...) ?
- Quels seront les partenaires de l'association (collectivités, administrations, entreprises, etc...) ?
- Quels seront les moyens matériels nécessaires (véhicules, etc...) ?
- Quels seront les moyens humains nécessaires (bénévoles, salariés) ?
- Quel budget envisager (budget prévisionnel) ?

A noter :

- pour le secteur sportif, le projet doit pouvoir couvrir une période pluri-annuelle : une olympiade paraît idéale,
- Le projet doit être cohérent avec la politique fédérale de la discipline.

FICHE PRATIQUE N° 4

Le projet associatif (suite ...)

Les trois étapes : exemple de trame à suivre pour vous aider à bâtir un projet

1) L'état des lieux



2) Les objectifs

Sur les pratiquants

- leur nombre + répartition par âge et sexe
- leur lieu d'habitation : pour évaluer la zone géographique couverte par l'association,

- évolution du nombre de membres
- évolution de la pratique des jeunes
- évolution de la pratique féminine
- évolution de la pratique des adultes
- évolution de la pratique des handicapés
- situation de la structure par rapport aux autres de la ville / du département / de la région
- évolution du recrutement des membres par rapport aux zones d'habitation

Sur les responsables

- leur nombre et qualité : dirigeants du comité directeur, éducateurs bénévoles diplômés, éducateurs professionnels, arbitres, ...

- évolution de la composition du Comité directeur
- évolution du nombre d'éducateurs bénévoles diplômés
- évolution de la professionnalisation des éducateurs
- évolution du nombre d'arbitres

Sur les missions sportives de la structure

celles actuellement assurées → Oui / Non

- initiation jeunes ?
- pratique de compétition ?
- pratiques sportives, récréatives, de loisir ?

- évolution de l'école de sport
- évolution des catégories d'âge des participants aux championnats
- évolution des équipes par rapport au plus haut niveau

Sur les missions sociales et éducatives : les actions mises en place vers

- les personnes handicapées
- les populations immigrées
- la lutte contre les incivilités
- la prévention contre le dopage
- la responsabilité des femmes
- la prise de responsabilités des jeunes
- la protection de l'environnement

- Quelles évolutions souhaitées dans ces différents axes (en reprenant action par action pour se fixer des objectifs) ?

Sur les équipements : la structure dispose-t-elle

- siège social / bureau spécifique ?
- salles de réunion ?
- équipement informatique / Internet ?
- suffisamment d'installations pour assurer les missions sportives ?
- suffisamment de matériel pédagogique ?

- Evolution globale souhaitée en matière d'équipements : les décisions de la structure pour les mêmes points évoqués dans la colonne de gauche.

Sur la gestion administrative et financière

- AG organisée annuellement ?
- réalisation d'un budget prévisionnel ? d'un bilan comptable ?
- pourcentage des ressources financières : cotisations / revenus des activités / subventions diverses ...
- pourcentage des frais de personnels par rapport au budget global ?

- Quelle évolution de la gestion administrative est envisagée ?

- Quelles évolutions du pourcentage des ressources financières de la structure ? (analyse à faire sur 4 ans)

III → **3) Le plan d'action** : après s'être fixé les objectifs, se donner les moyens de les atteindre en définissant un plan d'action (Qui fait quoi ? Comment ? Sous quelles échéances ?)